

**AU TOUR DE LA MRC DE CHARLEVOIX D'OFFRIR UN MESSAGE D'ESPOIR
AUX COULEURS DE L'ARC-EN-CIEL**

Baie-Saint-Paul, le 12 avril 2020 – Question d'offrir du réconfort aux citoyens, aux familles et aux entreprises de Charlevoix qui subissent les impacts du confinement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la MRC de Charlevoix souhaite offrir un message d'espoir. Les gens qui circulent au centre-ville de Baie-Saint-Paul peuvent donc remarquer que l'horloge qui trône sur la façade de l'édifice de la MRC de Charlevoix à Baie-Saint-Paul, situé au 4, place de l'Église, arbore temporairement les couleurs de l'arc-en-ciel.

Cette promotion de l'arc-en-ciel connaît une grande popularité au Québec, elle est devenue le symbole de la résilience. Afin de supporter et faire preuve de solidarité envers les Charlevoisiens et les Charlevoisiennes qui vivent les conséquences de cette crise sans précédent, la MRC de Charlevoix souhaite donc unir sa voix à celle des municipalités, entreprises, organismes et familles qui encouragent la population en affichant un arc-en-ciel.

« Ce petit clin d'œil se veut un message d'espoir et un hommage à toute la population qui traverse cette période difficile et qui fait preuve de résilience, de dévouement et de solidarité. La MRC de Charlevoix, qui a pour mission de supporter le développement social et économique de sa communauté, rappelle que plusieurs actions et projets se poursuivent alors que d'autres verront le jour prochainement et qu'il faut demeurer confiants en l'avenir car cette période tumultueuse aura une fin », a déclaré madame Claudette Simard, préfet.



« Si par ailleurs des gens vivent un découragement ou qu'ils ressentent une détresse associée à des difficultés particulières, il est crucial de rappeler que la région de Charlevoix a la chance de compter sur de multiples organismes communautaires dont les responsables et intervenants ont à cœur le bien-être de tous et toutes et qu'il ne faut surtout pas hésiter à faire appel à eux, ils sont là pour aider, accompagner et référer la population vers les services les mieux adaptés à leur situation », a rappelé madame Simard.

La MRC de Charlevoix rappelle qu'une section complète de son site Web, accessible à partir de la page d'accueil, est consacrée à informer la population et à faire la promotion de programmes et services offerts dans le cadre de la pandémie COVID-19. Il est également possible de s'informer de façon continue en suivant la page Facebook de la MRC de Charlevoix et le portail charlevoixsocial.ca qui dresse la liste des services offerts.